3.4 | Nature 2050 - Un outil innovant de financement de solutions fondées sur la nature pour adapter les territoires au changement climatique

Suzanne RIHAL

Chef de projet Nature 2050,
CDC Biodiversité (Caisse des dépôts et consignations)

Bonjour à tous ! Je me présente, Suzanne Rihal chef de projet Nature 2050.

Pour ceux dans la salle qui connaissent déjà le programme Nature 2050 mais qui ne connaissent pas mon visage, je viens de rejoindre CDC Biodiversité il y a environ un mois.

Ce que je vais faire pendant ma présentation, c'est changer un peu l'angle d'approche qu'on a eu jusqu'à présent qui était plus scientifique ou institutionnel ce matin, pour vraiment pencher sur les mécanismes de financement existant pour adapter les territoires au changement climatique, en me focalisant sur le programme de CDC Biodiversité Nature 2050.

Je vais donc me focaliser sur les objectifs du programme, le mécanisme de financement et le positionnement que l'on a décidé de prendre sur les solutions fondées sur la nature. Je ne vais pas rentrer dans le détail de tous les projets qu'on a décidé de cofinancer, ça prendrait trop de temps. Ce n'est pas le sujet de la journée, mais je reste bien sûr disponible tout au cours de la journée pour répondre à vos questions, si vous en avez.

I. VISION ET OBJECTIFS

Présentation de CDC Biodiversité

Commençons par le commencement pour vous présenter rapidement CDC Biodiversité. C'est une filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts. C'est une entreprise privée, je tiens à préciser, qui a pour mission de développer des solutions conciliant biodiversité et économie.

L'idée a été de créer, au sein de la Caisse des Dépôts, une filiale d'accompagnement des acteurs publics et privés en biodiversité sur le long terme. Ces acteurs privés et publics nous délèguent le pilotage de leurs actions volontaires ou réglementaires de type compensation écologique, restauration de la biodiversité, gestion d'espaces naturels.

Dans ce spectre, on a été amené à réfléchir sur le lien, bien sûr, entre climat et biodiversité qui a été poussé, par le contexte international, européen avec les objectifs qui ont été fixés en 2011, et maintenant français. Et de se dire que, pour atteindre ces objectifs, il y avait une implication nécessaire du secteur privé et des acteurs financiers. On a décidé, de créer, en 2016, le programme Nature 2050 pour mobiliser ces acteurs sur les questions de biodiversité et d'adaptation au changement climatique.

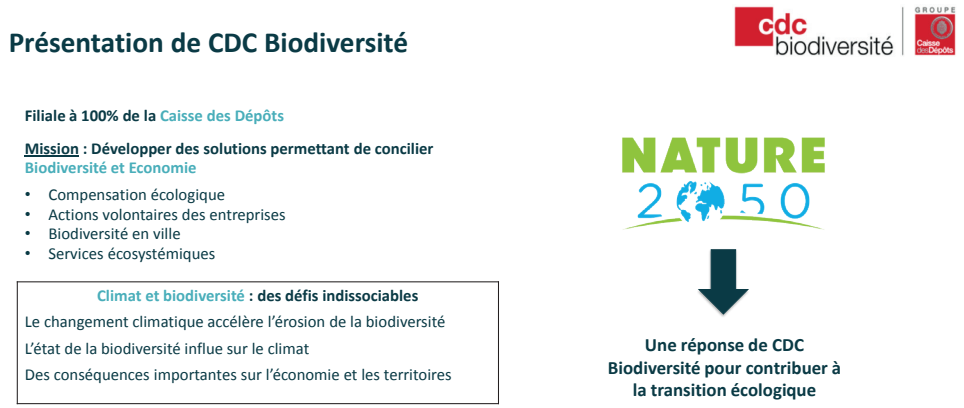

Diapo 04 > Présentation de CDC Biodiversité

Principes fondateurs de Nature 2050

Pour faire court et présenter le programme globalement, Nature 2050 a pour mission de préserver et restaurer la biodiversité et d'adapter les territoires au changement climatique. Il faut vraiment lier ces deux aspects. C'est un programme partenarial, on a décidé de travailler avec des associations environnementales, scientifiques et les acteurs du territoire.

Dans notre comité de pilotage, on a les acteurs que vous trouvez ici, donc, l'Agence pour la biodiversité, l'ADEME, la LPO, la Fondation Nicolas Hulot, France Nature Environnement et le Muséum. Notre comité de pilotage s'agrandit petit à petit.

Ce qui est important de mentionner dès le départ et c'est ce qui mène un peu tout notre programme, c'est qu'on est basé sur un engagement volontaire, des acteurs publics et privés, qui va au-delà de leurs obligations réglementaires.

Objectifs du programme

L'objectif global du projet, c'est de financer la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature qui contribuent à ces trois points ; donc, comme je l'ai précisé, la préservation et la restauration de la biodiversité et des services écosystémiques, l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation des territoires à ces changements pour en limiter les effets, mais aussi les risques naturels.

Ces objectifs ont reçu le soutien de Nicolas Hulot qui a souligné, lors du lancement du programme, l'importance de la connexion entre la reconquête de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. C'est notamment dans le contexte du Plan biodiversité que le rôle des solutions fondées sur la nature ont été souligné.

Principes fondateurs de Nature 2050

NATURE 2050

Nature 2050 est un **programme d'action national** porté par CDC Biodiversité visant à renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique à l'horizon 2050, ainsi que la préservation et la restauration de la biodiversité :

- Un **programme partenarial** menée avec les associations environnementales, les scientifiques et les acteurs des territoires

FONDATION NICOLAS HULOT POUR LA NATURE ET L'HOMME — cdc biodiversité — AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ — ADEME — FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT — MUSÉUM — LPO — AGIR pour la BIODIVERSITÉ

- Reposant sur **l'engagement volontaire des acteurs économiques** privés ou publics à agir, au-delà de leurs obligations réglementaires

Diapo 05 > Principes fondateurs de Nature 2050

Objectifs du programme

NATURE 2050

Lancé en octobre 2016, **le programme Nature 2050 vise à promouvoir et à financer la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature** qui contribueront à l'horizon 2050, à atteindre les objectifs suivants :

- **préserver et restaurer la biodiversité** et ainsi le maintien et la valorisation des bouquets de services écosystémiques,
- **atténuer les changements climatiques** en réduisant les émissions de GES et en renforçant les capacités de séquestration de CO2,
- **adapter les territoires à ces changements,** notamment en limitant leurs effets (ex : ilot de chaleur en ville) et les risques naturels (glissement de terrain, érosion, inondation, sécheresse, incendie, submersion marine ...).

« Agir en faveur de l'adaptation au changement climatique permet de répondre à la nécessaire convergence entre la reconquête de la biodiversité, la lutte contre les changements climatiques et les multiples formes de solidarités au sein du vivant comme entre les territoires.

La FNH souhaite y contribuer en s'associant au programme Nature 2050 qui apporte une vision de long terme et des outils pour agir en faveur des écosystèmes. »

Nicolas Hulot (18 octobre 2016)

Diapo 06 et 07 > Objectifs du programme

II. UN MÉCANISME INNOVANT DE FINANCEMENT

Un financement additionnel

Parlons maintenant du mécanisme de financement. Alors, on passe aux choses un peu plus compliquées. On a décidé pour atteindre nos objectifs d'identifier les mécanismes de financement existants, notamment le programme Life auquel on participe et le Life intégré que le Ministère a mentionné, auquel on va participer en 2019 ; et on s'est rendu compte, en fait, que le montant des aides publiques à un projet ne peut pas dépasser 80 % du budget total de ce projet. Il y a donc une pièce manquante, 20 % manquent pour que les acteurs du territoire puissent mettre en place leurs projets.

Et c'est la volonté du programme Nature 2050 d'aller chercher cet argent pour permettre la mise en œuvre des projets. L'argent, on le trouve en mobilisant les entreprises privées sur des actions, comme je le répète encore, sur un engagement volontaire.

Engagement du programme

Le modèle économique développé est que pour 5 euros versés aujourd'hui, on s'engage à préserver et à restaurer 1 mètre carré de territoire à l'horizon 2050. Ce qui veut dire que notre engagement, c'est qu'en 2050, la surface sur laquelle on a développé nos programmes, soit assez résiliente pour ne pas nécessiter d'investissements supplémentaires.

La manière dont les contributeurs financiers s'approprient cet engagement ainsi que le calcul, est propre à leur manière de fonctionner.

Ils peuvent, par exemple, décider de contribuer à un montant qui équivaut à la surface qu'ils ont construite dans l'année ou qu'ils occupent. Il peut aussi être basé sur le nombre d'employés, 5 euros, 10 euros par employé.

Il peut aussi être calculé, donc là, on met en place certaines formules de calcul pour essayer de calculer et de compenser - ce n'est pas de la compensation écologique, attention - leurs émissions de CO^2 sur ces projets-là. La base commune est de 5 euros pour 1 mètre carré.

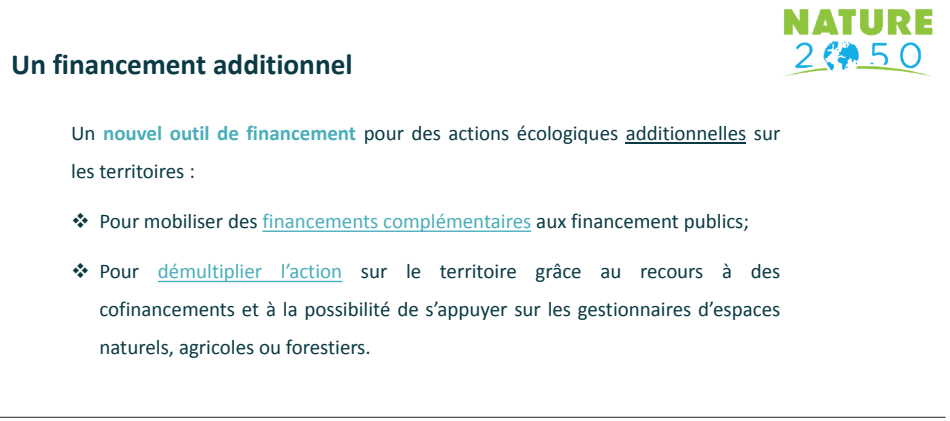

Diapo 09 > Un financement additionnel

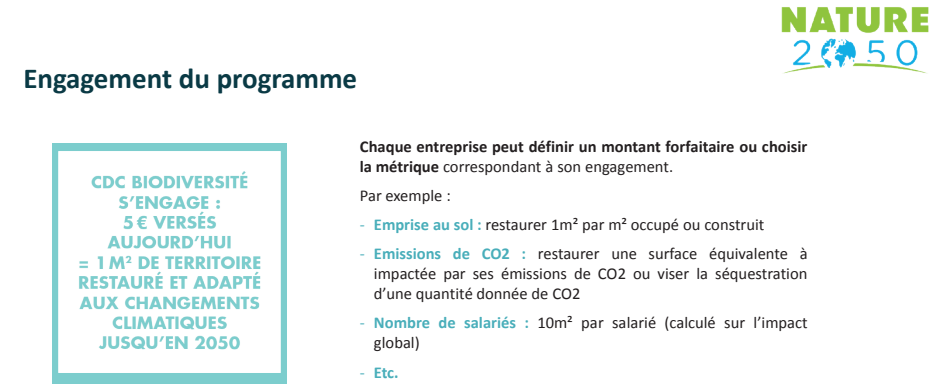

Diapo 10 > Engagement du programme

Exemples de contributeurs

Au début du projet, on a reçu le soutien des filiales de la Caisse des Dépôts qui ont permis vraiment de lancer le programme. Des compagnies comme CDC Habitat, Transdev, Icade ont vraiment permis de mettre en place un premier train de projets conséquents en 2016. Le spectre des contributeurs s'est ensuite élargi, et on y travaille tous les jours, pour engager d'autres entreprises.

Aujourd'hui, on compte celles-ci, on en compte d'autres également, comme AccorHotels, Kedge Business School à Marseille. On ne va pas se focaliser seulement sur des entreprises de grande taille. On veut également engager les entreprises de plus petite taille ou bien les branches des grands groupes qui sont engagés au niveau local et qui veulent renforcer cet engagement. C'est une stratégie qu'on essaye vraiment de renforcer aujourd'hui en 2018, mais surtout dans le futur.

Après deux ans de programme, on compte environ 35 contributeurs à hauteur de 3,5 millions d'euros. C'est un montant qui nous a permis de mettre en place pas mal de projets, mais on doit redoubler d'efforts aujourd'hui pour trouver et engager de nouvelles entreprises.

Diapo 12 et 13 > Exemples de contributeurs

III. LE RÔLE DES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Définition et rôles

J'aimerais juste parler des solutions alternatives, pas d'un point de vue scientifique, mais plutôt pour comprendre le cadre d'intervention de nos projets et les critères d'éligibilité des propositions de projets que l'on reçoit.

Vous en avez sûrement déjà entendu parler, mais l'UICN a bien défini les solutions fondées sur la nature comme des actions s'appuyant sur les capacités régulatrices ou productrices des écosystèmes afin de relever les défis climatiques et autres défis économiques et sociaux.

L'idée, c'est d'améliorer la santé et la résilience des écosystèmes qui ont été dégradés par le changement climatique. La perte de la biodiversité marine a fragilisé ces écosystèmes, mais surtout le rôle qu'ils jouent dans leur capacité à résister aux perturbations, ou le rôle écologique et climatique qu'ils ont.

Dans ce contexte, les solutions fondées sur la nature vont aider à préserver et à restaurer la biodiversité fonctionnelle et les services écosystémiques des marais littoraux ou des récifs coralliens ou autres écosystèmes existant sur les littoraux, mais bien sûr, nous agissons sur l'ensemble du territoire.

On a découvert, et cela a été prouvé, que les solutions fondées sur la nature sont

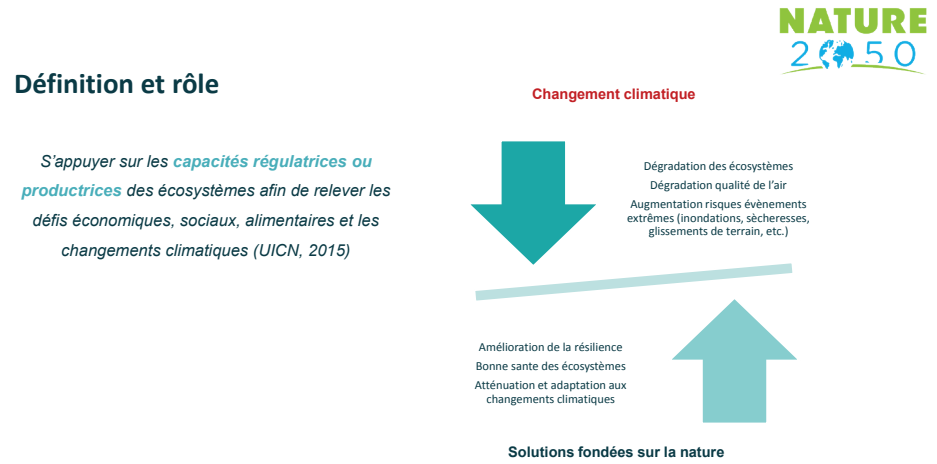

Diapo 14 > Exemple du programme

économiquement viables et durables et surtout moins coûteuses que des infrastructures grises, par exemple. C'est le pari qu'on a fait et c'est pour ça que le point commun de tous nos projets, c'est vraiment de se focaliser sur la mise en œuvre de ces solutions-là.

Comme je le disais, on intervient sur l'ensemble du territoire français et d'outre-mer. On n'a pas encore de projet en outre-mer, mais c'est un grand objectif 2019 et sur tout type de milieux : marins, côtiers inclus, mais également en milieu urbain, agricole et alpin sur les zones humides en général.

Écosystèmes marins et côtiers

En marin et côtier, les projets qu'on souhaite intégrer au programme Nature 2050 doivent avoir pour objectif de remettre en bon état ou de préserver les services écosystémiques marins. Les objectifs du programme sont listés sur l'écran.

En fait, quand on reçoit des propositions de projets, ces projets doivent contribuer au moins à un ou plusieurs des objectifs listés.

Les objectifs sont la préservation des capacités de stockage du carbone dans les océans et sur les littoraux, le développement des énergies et des matériaux d'origine marine en remplacement des ressources carbonées et fossiles, la conservation des capacités de production sur le long terme de ces écosystèmes, la consolidation des filières économiques durables au cœur des territoires, sans toutefois agir directement sur ces filières et la gestion de la mer et des côtes pour une meilleure prise en compte de la fonctionnalité des aspects de biodiversité, de changement climatique et d'apport pour le territoire.

Enjeux de la zone médiolittorale

L'éligibilité des propositions de projet est assez large sur la zone du littoral. On peut aussi bien avoir des projets sur les récifs coralliens, les dunes, les estuaires, les bassins, que sur les marais littoraux.

On accepte également des solutions fondées sur la nature dont l'efficacité a été prouvée, mais on recherche également des solutions expérimentales qui nous permettront de faire des retours d'expériences, d'améliorer l'état des connaissances actuelles et de les reproduire dans d'autres milieux.

Ecosystèmes marins et côtiers: cadre d'intervention

Nature 2050 soutient la mise en œuvre de solutions contribuant autant que possible à atteindre les objectifs suivants:

- Préservation des **capacités d'absorption et de stockage du carbone** dans les océans et sur les littoraux
- Développement des **énergies et des matériaux d'origine marine** en remplacement des ressources carbonées fossiles
- Conservation des **capacités de production** sur le long terme de ces écosystèmes
- Consolider des **filières économiques durables** au cœur des territoires (sans toutefois agir directement sur ces filières)
- Gestion de la mer et des côtes pour une meilleure prise en compte de la **multifonctionnalité**

Diapo 15 > Écosystèmes marins et côtiers : cadre d'intervention

Enjeux de la zone médiolittorale

- Une **diversité** importante de milieux
  - Récifs coralliens
  - Mangrove
  - Dunes
  - Estuaires
  - Bassins
- De nombreuses activités humaines liées à l'**exploitation** des écosystèmes marins:
  - ✓ Conchyliculture
  - ✓ Salines
  - ✓ Tourisme
  - ✓ Pêche
  - ✓ Etc.

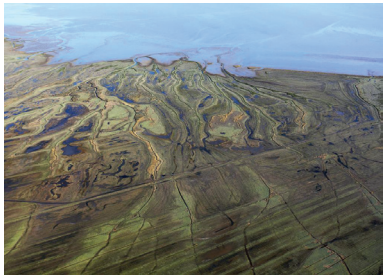

Diapo 16 > Enjeux de la zone médiolittorale

IV. LES PROJETS NATURE 2050

La carte des projets

Rapidement, pour vous donner quelques exemples et vous faire un diaporama de nos projets, on a des projets, comme je le disais, sur l'ensemble du territoire, qui répondent à cinq axes d'intervention : les zones humides, les continuités écologiques, la transition agricole et forestière, la biodiversité en ville et les écosystèmes marins et côtiers.

Sur cette carte, vous voyez les 26 projets qui ont été intégrés au programme Nature 2050. Sachant qu'il y en a 16 qui ont été intégrés dans le premier train de projets dont je vous parlais, qui sont en cours, dont les travaux ont commencé l'année dernière et se poursuivent cette année. Et il y en a environ une dizaine qui sont en cours de validation et qui seront lancés courant 2019 : c'est le deuxième train de projets.

Et après, on travaille sur le troisième train de projets : c'est tout le processus de réception de propositions de projets, de conceptualisation, d'échanges avec les gestionnaires et les porteurs de projets et ensuite, d'intégration au programme.

Projets marins et côtiers

La baie de l'Aiguillon, et c'est pour ça que je suis là aujourd'hui, fait partie du programme Nature 2050. On se focalise vraiment sur les actions de restauration de la vasière. On agit sur 29,5 hectares et on travaille ici avec la LPO. Je ne vais pas m'étendre dessus, mais j'aimerais bien vous donner quelques autres exemples de projets dans d'autres milieux pour que vous compreniez un peu le mécanisme de chacun d'eux.

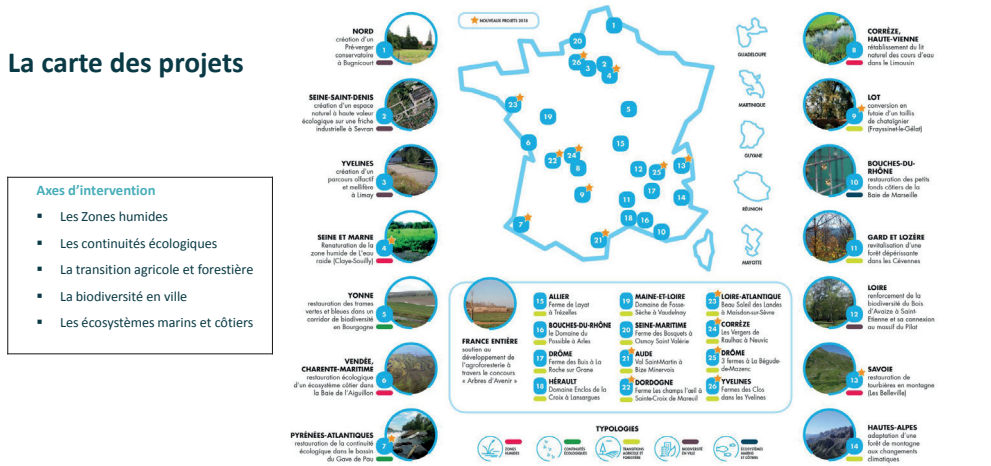

Diapo 18 > La carte des projets

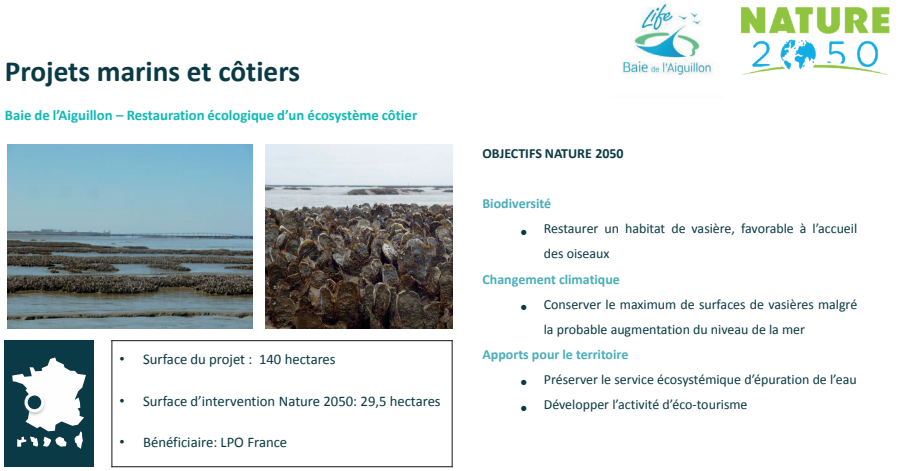

Diapo 19 > Projets marins et côtiers

Projets urbains

Ici par exemple, on est sur un milieu urbain en Seine-Saint-Denis, à Sevran.

L'idée, c'est de créer un espace naturel sur une ancienne friche industrielle polluée qui appartenait à Kodak.

On a des objectifs qui sont aussi bien de biodiversité avec la colonisation spontanée des espèces sur ce terrain, des aspects d'adaptation au changement climatique avec la restauration des activités microbiologiques des sols qui ont été ramenés pour des soucis de dépollution et un apport pour le territoire avec la lutte contre les îlots de chaleur, mais aussi la création d'un espace de nature en ville.

Projets forestiers

Un exemple de projet forestier : on a agi dans la réserve naturelle des Partias.

On a mené l'année dernière, mais surtout cette année à l'automne, des travaux d'adaptation d'une forêt au changement climatique en diversifiant les massifs forestiers avec le repeuplement notamment du pin cembro. On travaille avec la LPO sur ce domaine-là.

Projets zones humides

On a également pas mal de projets sur les zones humides, notamment dans le Limousin. On travaille sur tout ce qui est continuité de cours d'eau, donc, on efface un étang et on recrée, on restaure une zone humide. On restaure une zone humide en recréant la continuité du cours d'eau qui traversait l'étang avant.

Les projets que je viens de vous présenter, sont des projets qui sont sur des surfaces assez différentes.

On est sur 7 hectares, pour le projet zones humides et le projet zone forestière, un peu plus soit 9,2 hectares pour le projet urbain et la baie de l'Aiguillon pour 295 hectares. On n'a donc pas de critères définis sur la surface.

NATURE 2050

Projets urbains

Friche Kodak – Création d'un espace naturel sur une ancienne friche industrielle polluée

- Localisation: Sevran, Seine-Saint Denis
- Surface du projet : 9,2 hectares
- Bénéficiaire: Ville de Sevran (93)

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité

- Accompagner la colonisation spontanée par les espèces patrimoniales pour favoriser l'expression d'une biodiversité locale, plus à même de s'adapter aux changements climatiques

Changement climatique

- Restaurer l'activité microbiologique des sols minéraux importés au moment des opérations de dépollution du site, pour optimiser le stockage de carbone par les microorganismes du sol,

Apports pour le territoire

- Pérenniser un espace de nature en ville, essentiel à la lutte contre les îlots de chaleur urbains
- Participer au maintien d'un espace de respiration, favorisant la détente et le lien social

Projets forestiers

Réserve Naturelle des Partias – Adaptation d'une forêt de montagne aux changements climatiques

- Localisation: Hautes Alpes
- Surface du projet : 7 hectares
- Bénéficiaires: LPO PACA

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité

- Diversifier les massifs forestiers par le repeuplement en Pin cembro
- Conserver la biodiversité locale et notamment la faune et la flore patrimoniales

Changement climatique

- Accompagner la résilience de la forêt face au changement climatique: diversification des essences et dynamique spatiale en altitude

Apports pour le territoire

- Préserver la ressource sylvicole et les services écosystémiques liés (lutte contre l'érosion, régulation des microclimats locaux, stockage de CO2 etc.)
- Développer l'activité d'éco-tourisme

Projets zones humides

Limousin – Rétablissement des continuités des cours d'eau

- Localisation: Haute-Vienne
- Surface du projet : 7 hectares
- Bénéficiaires: propriétaires fonciers (privés ou collectivités)

OBJECTIFS NATURE 2050

Biodiversité

- Rétablir la continuité écologique des cours d'eau (migration des poissons, etc.).
- Limiter la dégradation de la qualité de l'eau liée à l'étang et à ses vidanges
- Retrouver le lit naturel des rivières en restaurant la morphologie du cours d'eau.

Changement climatique

- Restaurer les zones humides ainsi que des fonctions et de la biodiversité associées à ces milieux

Apports pour le territoire

- Renforcer la politique de lutte contre la disparition des zones humides.
- Intérêts paysager

Diapo 20 à 22 > Projets urbains, forestiers et zones humides

Propositions de projet et éligibilité

Ce qu'il est important de garder à l'esprit, c'est que, comme je le disais, on est à l'horizon de 2050.

Plus le projet et le budget vont être importants, plus les coûts de suivi qu'on met en place jusqu'à 2050, vont être amortis. On le prend bien en compte dans l'analyse de nos projets. Et d'ailleurs, j'ai mis ici, mais je ne vais pas m'étendre là-dessus, les critères de sélection des projets qui pourraient être intégrés à Nature 2050.

L'ensemble de ces informations se trouve également sur notre site internet, nature2050.com. Donc, vous pouvez, bien sûr, vous renseigner et nous envoyer vos propositions. Merci beaucoup pour votre attention !

NATURE 2050

Propositions de projet et éligibilité

Répondre aux critères de sélection

- Démontrer l'ambition du projet vis-à-vis des objectifs du programme *(Climat – adaptation et atténuation, Biodiversité, Socioéconomique)*
- Assurer la conformité avec la doctrine technique
- Garantir la pérennité de l'action jusqu'en 2050
- Participer à « améliorer » ou « performer » un projet déjà étudié et porté localement
- Présenter un budget structuré où la participation Nature 2050 se concentre sur les dépenses d'investissement et de reporting /suivi jusqu'en 2050 (pas sur les études amonts ni la gestion courante)
- Présenter un caractère reproductible (innovant ou expérimental)
- Inclure la mobilisation et une concertation avec les acteurs du territoire, notamment une mobilisation du tissu économique local

Diapo 23 > Propositions de projet et éligibilité